

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel
2001-2002



154 rue Queen, Moncton, Nouveau-Brunswick E1C 1K8
Tel.: (506) 855-0002
Fax: (506) 854-9728
Courriel : coalitio@nb.sympatico.ca
Web site: www.equite-equity.com

ISSN 2561-8822 (Imprimé)
ISSN 2561-8830 (En ligne)

Table des matières

Mot de la présidente	4
Mot de la coordonnatrice	5
Qui sommes-nous ?	6
Historique	6
Le Conseil d'administration	7
Les bénévoles	7
Les membres	8
Les employées	8
Événements 2001-2002	9
Réalisations.....	10
Rapports des comités.....	11
Comité de mobilisation	11
Comité de communication.....	11
Comité de recherche	12
Comités régionaux	12
Bathurst	12
Fredericton.....	13
Kent	13
Nord-Ouest	13
État des revenus et des dépenses et bilan.....	15

Bailleurs de fonds en 2001-2002

Nous remercions Condition féminine Canada qui a cru en la Coalition pour l'équité salariale et l'a soutenue financièrement et moralement toute l'année.

Nous remercions les organismes suivants pour leur aide financière et technique :

Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick
Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick
École de travail social, Université de Moncton
Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick
Formation et Développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick
Jeunesse Canada Monde
Ministère des ressources humaines du Canada
Place du Canada, Moncton
Programme pro bono, Faculté de droit, Université de Moncton
Timbres de Pâques Marche des dix sous et Volnet

L'équité salariale, c'est un salaire égal pour un travail de valeur égale ou comparable.

Mot de la présidente

L'objectif ultime de la Coalition est l'obtention d'une loi qui donnera aux femmes du Nouveau-Brunswick le droit à un salaire juste et équitable. Si la Coalition n'a pas encore réalisé son objectif, elle est parvenue à porter le problème de l'injustice des salaires des femmes sur la place publique.

Aujourd'hui, le concept de l'équité salariale est sur toutes les lèvres même s'il n'est pas toujours utilisé à bon escient. Le fait d'en parler et de réclamer un salaire juste pour toutes les femmes signifie qu'il y a un malaise qu'on ne peut plus ignorer. Les gouvernements, quelle que soit leur orientation politique, savent qu'un jour ou l'autre ils devront reconnaître qu'une société ne peut tolérer la discrimination envers la moitié de sa population si elle veut se maintenir dans les rangs des pays démocratiques. Malheureusement, l'injustice systémique à l'endroit des femmes persiste et seule une lutte acharnée et constante des militantes en viendra à bout.

A l'instar de la lutte des femmes pour se faire reconnaître comme personnes et celle pour le droit de vote du début du XX^e siècle, il apparaît que la lutte pour l'obtention d'une loi pour corriger les iniquités salariales sera longue et ardue. Parce que, nous disent nos gouvernants de l'heure, introduire une autre contrainte dans les règles du marché risquerait de ralentir la progression économique de la province. Ainsi les femmes font les frais des économies réalisées par nos entreprises et nos gouvernements. Nos dirigeants d'aujourd'hui ont fait un choix politique de laisser libre cours aux entrepreneurs de décider qui profitera des excédents économiques sans égard aux droits de la moitié de sa population.

Malgré la jeunesse de la Coalition, nous nous sommes élevées au rang des organismes prépondérants dans la lutte pour le respect des droits des femmes sur le marché du travail. Dans l'obligation de réagir à la motion présentée à l'Assemblée législative par le parti Libéral, le gouvernement a trouvé opportun de consulter la Coalition dans sa démarche de mise en place d'un comité, composé des trois partis, qui étudierait la question de l'équité salariale.

Mais une lutte de cette envergure ne se fait pas sans l'association de toutes les femmes et de tous les organismes qui sont des interlocuteurs importants auprès de nos gouvernements. Nous invitons chacune de vous à continuer à sensibiliser les personnes qui vous entourent et à les inviter à se solidariser pour l'obtention de la loi que nous croyons être l'outil le plus efficace pour corriger les inégalités. Aussi, la Coalition désire

remercier les femmes et les organismes qui déjà s'associent à part entière à ces démarches : le Conseil consultatif sur la condition de la femme, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, les syndicats, le Front commun pour la justice sociale et j'en passe.

Les Assemblées annuelles sont là pour faire le point sur le passé et réorienter l'avenir. Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons maintenu le cap sur les deux axes proposés dans notre plan de travail présenté lors de la première Assemblée générale annuelle, c'est-à-dire le lobbying auprès de nos députés et la mobilisation de personnes solidaires de la lutte pour l'équité salariale. Aujourd'hui, il nous incombe d'analyser objectivement la pertinence des axes d'orientation choisie, les actions entreprises jusqu'ici et réfléchir attentivement sur les activités appropriées pour la poursuite de notre mission et l'atteinte de notre objectif.

Huberte Gautreau, présidente

Mot de la coordonnatrice

Nous venons de terminer une année bien remplie. Avec son nouveau nom et son nouveau logo, la Coalition a fait son chemin. On peut dire qu'elle a maintenant développé une identité qui lui est propre.

Une excellente couverture médiatique, des débats à l'Assemblée législative, des appuis concrets à travers la province, des comités régionaux actifs et un colloque qui a réuni des spécialistes de l'équité salariale de plusieurs provinces au Canada ont contribué à faire de l'équité salariale une question d'actualité au Nouveau-Brunswick.

Les comités permanents de la Coalition ont bien orienté nos efforts dans ces différentes entreprises. Cinq employées temporaires et de nombreuses bénévoles nous ont aidées à réaliser nos projets. En 2001-2002, nos activités se sont concentrées sur la sensibilisation de nos députées et nos députés, les relations avec les médias, l'établissement de nouveaux partenariats, la formation et l'appui aux comités régionaux, ainsi que la communication avec nos membres.

Avec les élections provinciales qui auront lieu prochainement, la Coalition a du pain sur la planche. Faisons de l'équité salariale un enjeu électoral. Après tout, c'est une question de justice !

Johanne Perron, coordonnatrice

Qui sommes-nous ?

La Coalition pour l'équité salariale est un regroupement de personnes et d'organismes du Nouveau-Brunswick qui, par ses démarches et revendications, demande que le gouvernement du Nouveau-Brunswick légifère afin d'assurer l'équité salariale dans tous les secteurs d'activité.

Les objectifs de la Coalition sont :

- a) obtenir un engagement du gouvernement provincial pour que la loi actuelle sur l'équité salariale soit étendue à l'ensemble de la fonction publique ;
- b) s'assurer que la législation sur l'équité salariale s'applique aux employeuses et aux employeurs du secteur privé.

Historique

Il y a quelques années, la Fédération des dames d'Acadie a décidé de travailler à l'obtention d'une loi sur l'équité salariale dans les secteurs public et privé au Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, elle entrevoyait l'importance de former une coalition. Aussi, la Fédération a fondé l'*Union des femmes pour l'équité salariale*, le 23 mai 1998.

En 1999, le Comité de la Marche mondiale des femmes 2000 a décidé de mettre de l'avant deux revendications pour le Nouveau-Brunswick : l'équité salariale et l'élimination de la violence faite aux femmes. Le Comité de la Marche a joint ses efforts à ceux de l'Union des femmes pour l'équité salariale.

Le 13 octobre 2000, des représentantes du Comité de la Marche et de l'Union ont remis au gouvernement du Nouveau-Brunswick une pétition de près de 30 000 signatures et un Contrat de solidarité sociale signé par 74 organismes regroupant au-delà de 65 000 personnes.

Lors de sa première Assemblée générale annuelle, le 16 juin 2001, l'Union s'est dotée d'une nouvelle structure et a pris le nom de *Coalition pour l'équité salariale*. Depuis, la Coalition poursuit ses activités de sensibilisation et de lobbying.

Le Conseil d'administration

Huberte Gautreau, *présidente*
Wendy Robbins, *vice-présidente anglophone*
Florence Dugas, *vice-présidente francophone*
Chantal Abord-Hugon, *secrétaire-trésorière*
Docile Cormier, *représentante de l'Est*
Wendy Johnston, *représentante du Centre*
Denyse Mazerolle, *représentante du Nord-Ouest*
Odette Robichaud, *représentante du Nord-Est*
Cathy Rogers, Valerie Roy, *représentantes du Sud-Est (à tour de rôle)*
(Le poste de représentante du Sud-Ouest est demeuré vacant)

Les bénévoles

Évidemment, si la cause de l'équité salariale a fait autant de chemin en si peu de temps au Nouveau-Brunswick, c'est grâce aux nombreuses heures qu'y ont consacrées les bénévoles. Cette année, plus de 3000 heures bénévoles ont été comptabilisées, représentant près de 130 000 \$

Nous nous devons de souligner le travail acharné, l'engagement et le dynamisme de Soeur Auréa Cormier, d'Huberte Gautreau et des autres membres du Conseil d'administration. Nous remercions toutes les bénévoles impliquées dans les comités régionaux pour leur immense travail. Nous sommes également redevables à Louise Aucoin qui a eu l'idée d'organiser le colloque *Réaliser l'équité salariale : pourquoi et comment ?* - puis y a travaillé d'arrache-pied ; Éliane Befekadu qui a déployé son sens de l'organisation pour finaliser notre Centre de documentation ; Alicia Borroto Leiseca et Laura Ball, participantes de Jeunesse Canada Monde qui, maintenant, savent tout de la photocopie et des envois postaux (!), Hélène Godin, stagiaire en travail social, qui a réussi à organiser deux sessions de formation pour les comités régionaux en un temps record ainsi que Louise Caissie et Christine Cyr, étudiantes en droit qui, dans le cadre du Programme canadien pro bono pour étudiants et étudiantes, ont fait de la recherche sur les lois sur l'équité salariale existantes.

Mentionnons aussi les personnes suivantes : Michelle Aubin, Michèle Caron, Audrey Colpitts, Madeleine Delaney-Leblanc, Louise Gagnon, Corinne Gallant, Anne-Marie Gammon, Thérèse Gautreau, Rose-Aimée Haché et Irene Khor. Toutes ont partagé leur temps et leurs talents pour avancer la cause de l'équité salariale. (Comme la liste est longue, toute omission ne serait qu'une erreur et nous nous en excusons.)



Les membres

La Coalition compte maintenant 122 membres dont 16 membres organisationnelles.

Chantal Abord-Hugon	Madeleine Delaney-LeBlanc	Wendy Johnston	Lucia Poirier
Roberta Allain	Rachelle Diotte	Irene Kohr	Céline Poitras
Michelle Aubin	Claire Doiron	Michèle L. Caron	Simone Rainville
Louise Aucoin	Nadia Doiron	Cathy L. Rogers	Marilee Reimer
Jean-Claude Basque	Daniel Doucet	Magella Landry	Noëlla Richard
Pauline Bastarache	Anne-Marie Driscoll	Della Leblanc	Alma Richard
Eliane Befekadu	Florence Dugas	Joyce Leblanc	Laurianne Richard
Claudette Beland	Léola Dugas Béchard	Rose-Marie LeBlanc	France Ritchie
Nancy Benoît	Marie-Claire Dugas	Simonne LeBlanc	Wendy Robbins
Marie Bernard	Isabelle Dugas	Yvonne LeBlanc	Odette Robichaud
Marie-Ange Bertin	Romain Landry	Tammy Lee Greer	Anne Roussel
Sr Hectorine Boudreau	Jeannine Landry	Marguerite Léger	Marie-Anne Saucier
Marguerite Boucher	Marilyne Ferguson-Mallet	Marie-Josée Légère	Jacqueline Savard
Suzanne Bourassa Thériault	Georgette Ferlatte	Lise Lévesque	Simone Savoie
Jeanne Bourgeois	Monique Friedel	Nancy MacBain	Yolande Savoie
Nora Bourque	Louise Gagnon	Marylea MacDonald	Martine Savoie Thériault
Gilles Bourque	Anne Gallagher	Phyllis MacLean	Lisette Schofield
Charline Bourque	Pat Gallagher-Jetté	Marie-Stella Maillet	Juliette Sippley
Charlie Breau	Chantale Gallant	Julia Maillet	Cyrille Sippley
Yvonne Chiasson	Lina Gallant	Claire Mallet	Paulette Sonier Rioux
Jacqueline Collette	Léozé Gallant	Denyse Mazerolle	Christiane St-Pierre
Audrey Colpitts	France Gallant	Joan McFarland	Suzanne Tarte-Poussart
Auréa Cormier	Honoré Gautreau	Gail McKibbin	Marie Thébeau
Claudette Cormier	Huberte Gautreau	Nilah McLean	Colette Thériault
Docile Cormier	Thérèse Gautreau	Marion Mintis	Cynthia Thibodeau
Delphine Cormier	Hélène Godin	Sr Adèle Morin	Charline Vautour
Sr Laurina Cormier	Alice Guérette-Breau	Jean-Marie Nadeau	Helen Warren
Rachel Cyr	Barbara Guy	Beth Paynter	Anne Wery
Marie-Mae Cyr	Rose-Aimée Haché	France Pitre	Louise Winchester
Stella d'Entremont	Nancy Hartling	Jeannette Pitre	
Patty Daley	Lydia Jaillet	Jacqueline Poirier	

Les employées

Johanne Perron a assuré la coordination de la Coalition en 2001-2002. Cinq employées temporaires l'ont aidée au cours de l'année : Nadia Doiron, Hélène Godin, Mélanie Labrie, Louise Gagnon et Marie-Claire Dugas.

Événements 2001-2002

Première Assemblée générale annuelle, adoption du nom *Coalition pour l'équité salariale* et des Statuts et règlements de l'organisme, le 16 juin 2001, à Miramichi.

Lancement du nouveau logo, du site Internet et de la programmation 2001-2002, le 10 octobre 2001, Place du Canada, Moncton.

Lancement de l'oeuvre commémorative du Comité du Nouveau-Brunswick pour la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, *Fais-moi une place*, de Marie Ulmer et Diana LeBlanc, le 17 octobre 2001, Place du Canada, Moncton. La demande d'une loi sur l'équité salariale a été

soulevée devant la ministre responsable de la Condition de la femme, Margaret Ann Blaney.

Lancement de la Journée de l'équité salariale, le 28 novembre 2001. Afin de souligner la journée à partir de laquelle les femmes travaillent "bénévolement" pour leur employeur, la Coalition a lancé la Journée de l'équité salariale. Cette année, il était estimé que le travail des femmes n'était rémunéré qu'à 90 % de sa valeur. Cela représente une perte de salaire de plus d'un mois.



Colloque *Réaliser l'équité salariale : pourquoi et comment ?* Faculté de droit, Université de Moncton, le 16 février 2002. La Coalition pour l'équité salariale s'est associée à la Faculté de droit de l'Université de Moncton et à l'Association du Barreau canadien pour organiser le colloque *Réaliser l'équité salariale : pourquoi et comment ?* Des conférencières de marque y ont participé.



Sensibilisation des élues et des élus

Une stratégie de lobbying a été élaborée. Une campagne de lettres adressées aux députés et députées a connu un grand succès, cet automne. De plus, des représentantes de la Coalition - y compris des comités régionaux - ont rencontré plusieurs membres de l'Assemblée législative, dont la Ministre responsable de la condition féminine du N.-B. et les chefs des deux partis de l'opposition ainsi que les candidats à la chefferie libérale.

À l'automne 2001, l'Association provinciale des femmes progressives-conservatrices a adopté une résolution en faveur d'une législation pour l'équité salariale, lors de son Assemblée générale annuelle. Le comité exécutif de l'Association des femmes libérales du N.-B. a récemment adopté une résolution au même effet.

Pour la première fois depuis des années, la question de l'équité salariale a été soulevée à l'Assemblée législative. En effet, Bernard Richard, Chef de l'Opposition officielle, a amené une motion demandant que la *Loi sur l'équité salariale* soit étendue à l'ensemble de la fonction publique et que le gouvernement produise un livre blanc sur l'équité salariale dans le secteur privé. En ce moment, la motion fait toujours l'objet de débats à l'Assemblée législative.

Entre temps, suite à la suggestion du Premier ministre Bernard Lord, la ministre Margaret Ann Blaney a annoncé publiquement son intention de mettre sur pied un comité législatif tripartite pour étudier la question de l'équité salariale. Elle poursuit ses démarches en ce sens.

Parutions dans les médias

Cette année, 150 articles, entrevues et bulletins de nouvelles ont traité de la Coalition pour l'équité salariale et/ou la question de l'équité salariale. Plusieurs éditoriaux ont défendu la question de l'équité salariale.

Exposés

23 exposés ont rejoint 750 personnes de divers secteurs - groupes de femmes, jeunes, syndicats, employeurs - à travers la province.

Appui aux membres

Un feuillet d'information interne a été développé pour les membres de la Coalition : *l'Entre nous*. L'objectif est de le distribuer à toutes les cinq semaines environ. De plus, un Centre de documentation sur l'équité salariale est presque complété.



Rapport des comités

Comité de mobilisation

Membres : Huberte Gautreau (présidente), Michelle Aubin, Auréa Cormier, Hélène Godin

Le comité de mobilisation avait pour tâches de mettre sur pied des comités régionaux et leur fournir de l'information, de la formation et de l'encadrement.

En 2000-2001, de nombreux contacts ont été faits avec des femmes de partout à travers la province pour former des comités régionaux. Il faudra des efforts supplémentaires pour recruter des membres parmi la communauté anglophone. Après de multiples démarches infructueuses, le comité a trouvé opportun d'attendre la nomination des représentantes du Conseil consultatif sur la condition de la femme afin qu'elles appuient la Coalition dans ses démarches.

La Coalition compte maintenant quatre comités régionaux : Bathurst, Edmundston, Fredericton et Kent. Afin d'appuyer les comités régionaux, des membres de la Coalition les ont rencontrés pour discuter de leur rôle. Deux sessions de formation ont été offertes à l'automne, avec d'excellentes personnes-ressources : Louise Aucoin, Madeleine Delaney-Leblanc, Huberte Gautreau, Deborah Melanson-Hébert et Lise Thibodeau.

Des démarches ont été faites auprès de divers syndicats afin de les informer sur l'équité salariale et de solliciter leur appui. Une représentation de la Coalition a été assurée au sein du Comité conjoint sur l'équité salariale avec la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick (FTTNB). Finalement, afin d'avoir un meilleur aperçu de l'équité salariale, un sondage a été fait auprès de 10 employeurs du secteur des pêches.

Comité de communication

Membres : Chantal Abord-Hugon (présidente du Comité), Simone Rainville, Huberte Gautreau.

Le Comité de communication a vu au développement des outils de communication prévus dans le Plan de communication : le site Internet, le bulletin de communication interne *Entre nous*, le formulaire d'adhésion des membres, la trousse des membres et la trousse de presse, le Manuel pratique à l'intention des comités régionaux, que Wendy Johnston a traduit.

De plus, le Comité a veillé à assurer la visibilité de la Coalition dans les médias lors du lancement de la programmation, du nouveau logo et du site Internet, la Journée de l'équité salariale, le Colloque *Réaliser l'équité salariale : pourquoi et comment ?* et la Journée internationale de la femme.

Le Comité travaille maintenant à la révision et à la mise à jour du Plan de communication.

Comité de recherche

Membres : Wendy Robbins (présidente du comité), Auréa Cormier, Huberte Gautreau, Joan McFarlane, Guylaine Poissant.

Le comité a travaillé principalement sur deux projets cette année : une étude d'impact de l'équité salariale et une recherche-action. Le comité a fait plusieurs contacts pour obtenir du financement afin de mener cette étude. Cependant, il n'a pas obtenu d'engagement du gouvernement provincial jusqu'ici. Huberte Gautreau et Auréa Cormier ont rencontré Ronald Coleman, économiste afin de développer les termes de référence de cette recherche.

Concernant la recherche-action, le comité a amassé de l'information notamment sur les conditions de travail et les salaires des femmes et des hommes dans la province et dans le reste du pays. À partir de cette documentation, le comité a sélectionné les principaux secteurs d'emplois visés par la recherche. Aussi, le comité a identifié et adapté un questionnaire visant à mesurer les représentations que les femmes avaient de leurs conditions de travail comparées à celles de leurs collègues masculins. Puisqu'une recherche-action doit impliquer les membres de la base pour les principales étapes de la recherche, dont le sujet et l'objectif de la recherche, le comité de recherche a décidé d'inclure les décisions des membres de la base pour l'élaboration du questionnaire.

Parmi les autres sujets de préoccupation pour le comité de recherche, il y a les attitudes des employeurs face à l'équité salariale ainsi que la capacité à faire des recherches ponctuelles.

Comités régionaux

Les comités régionaux ont été des piliers dans la campagne de lettres aux députés et aux députées à l'automne, les contacts avec nos élus et élues, la sensibilisation de la population ainsi que dans l'organisation d'événements médiatiques lors de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2002. Voici leurs réalisations.

Bathurst

À l'automne, le comité de Bathurst a participé très activement à la campagne de lettres aux représentants et représentantes politiques. Au-delà de 300 lettres ont été envoyées aux députés de la région et à plusieurs ministres. Plusieurs ont été envoyées à l'opinion du lecteur dans l'Acadie Nouvelle. Quelques lettres ont même été envoyées à tous les ministres et députés.

De plus, les membres du comité ont rencontré les députés de leur région à plusieurs reprises, surtout la députée de la région de Bathurst, Marcelle Mersereau. Trois d'entre elles ont assisté au débat sur l'équité salariale à l'Assemblée législative, en décembre 2001.



Les membres du comité ont beaucoup travaillé à la sensibilisation de la population. Elles ont organisé quatre rencontres de cuisine à l'automne. Elles ont offert des exposés sur l'équité salariale à deux organismes féminins de la région et ont tenu un kiosque sur l'équité salariale le 8 mars.

Fredericton

Les membres du Comité régional de Fredericton se sont rencontrées lors de la 1^{ère} AGA de la Coalition et ont tenu leur première réunion à Fredericton peu après. En octobre et décembre 2001, Suzanne Bourassa-Thériault a offert des exposés au Conseil d'administration et aux membres des Dames d'Acadie de Fredericton. Les membres du comité ont participé à la campagne de lettres aux députés et aux députées de cet automne. Quelques membres du comité ont assisté au débat sur la motion portant sur l'équité salariale, à l'Assemblée Législative en décembre. Joan McFarland a invité Huberte Gautreau à donner une conférence à Saint Thomas University (STU) en janvier 2002. Elle l'a aussi invitée à donner un exposé dans une de ses classes. Ces exposés ont intéressé les jeunes et les moins jeunes et ont suscité des discussions animées au sujet des injustices salariales.

Dans l'objectif de rendre le comité plus représentatif de la diversité de la région, les membres de Fredericton ont mis leurs efforts dans le recrutement. À la fin de l'année 2001, afin de mieux rejoindre la population anglophone non-universitaire, Marylea MacDonald et Wendy Johnston ont identifié des groupes de femmes à cibler. Ce travail se poursuivra en 2002-2003.

Kent

Grâce aux efforts des membres du comité de Kent, plus de 200 lettres ont été envoyées aux députés de la région durant la campagne de lettres de l'automne. Des femmes du comité ont aussi assisté au débat sur l'équité salariale, à l'Assemblée législative, le 13 décembre 2001.

Lors de la Journée internationale de la femme, un grand effort de sensibilisation du public a permis de rejoindre environ 150 femmes dans trois communautés différentes. Un total de quatre exposés sur l'équité salariale a été donné à Saint-Antoine, à Rogersville et lors d'un déjeuner et d'un souper à Richibouctou. Le 8 mars, l'émission *Parfum d'aujourd'hui* de Radio-Canada a été diffusée en direct du déjeuner à Richibouctou et la question de l'équité salariale y a été soulevée.

Nord-Ouest

Le comité du Nord-Ouest a envoyé des lettres aux députés et aux députées à l'automne. Les membres ont remarqué que seul Percy Mockler leur avait répondu, disant qu'il allait remettre leurs lettres au ministre du Travail. La lettre envoyée par la suite par le ministre responsable était une lettre circulaire. Madeleine Dubé n'a pas donné suite aux lettres qu'elle avait reçues. Cependant, les membres du comité la rencontreront le 15 avril.

Connu sous le nom du Comité de la Marche, le comité a tenu une conférence de presse le 8 mars, Journée internationale de la femme, afin d'annoncer son nouveau nom : Coalition pour l'équité salariale, région du nord-ouest. Le comité a aussi lancé officiellement une campagne de recrutement. Depuis, il a recueilli quelques membres.

État des revenus et des dépenses

Du 1 avril 2001 au 31 mars 2002

REVENUS

Subventions	48 571,38 \$
Dons	2 901,95
Frais d'adhésion des membres	885,00
Frais d'inscription au colloque	4 725,00
Autres	672,08
Intérêts	<u>171,35</u>
TOTAL DES REVENUS	57 926,76 \$

DÉPENSES

Salaires et charges de l'employeur	51 905,89 \$
Comptabilité	429,99
Fournitures de bureau et photocopies	2 005,29
Matériel de promotion	3 839,70
Poste, téléphone, fax, Internet	2 366,47
Loyer	3 150,00
Traduction	2 891,49
Honoraires	915,99
Frais de transport et d'hébergement	10 168,91
Frais bancaires et intérêts	132,20
Frais divers	<u>1 350,91</u>
TOTAL DES DÉPENSES	79 156,84 \$

REVENU NET / DÉFICIT NET

-21 230,08 \$

Bilan

au 31 mars 2002

ACTIF

Petite caisse	100,00 \$
En banque	1 875,17
TVH à recevoir	1 133,18
Dépôts à terme	<u>35 000,00</u>
TOTAL DES ACTIFS	38 108,35 \$

PASSIF

Vacances payables	1 352,40 \$
Subventions reçues d'avance	<u>38 070,66</u>
TOTAL DU PASSIF	39 423,06 \$

SURPLUS / DÉFICIT

Excédent de l'année précédente	19 915,37 \$
Déficit 2001-2002	<u>-21 230,08</u>
DÉFICIT NET	- 1 314,71 \$

Passif et déficit

38 108,35 \$